Province de Québec
MRC Memphrémagog
Village D'Ayer's Cliff

Règlement no 2026-10
Modifiant le règlement de PPCMOI no 2003-09

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Ayer's Cliff, tenue à l'Hôtel de Ville, le 6 octobre 2026 à 19 h, lors de laquelle il y avait quorum.

ATTENDU QUE la municipalité d'Ayer's Cliff le pouvoir en vertu de la Loi, de modifier son règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU QUE le règlement de refonte 16-23 du schéma d'aménagement et de développement de la MRC Memphrémagog est entré en vigueur le 11 avril 2024 et que le présent règlement se doit d'être concordant à ce règlement 16-23 et ses amendements subséquents, dans un délai de 2 ans;

ATTENDU QUE le contenu du document cité ci-avant énonce des orientations d'aménagement et de développement ainsi que des normes d'aménagement pour le territoire de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog et, conséquemment, pour le territoire du village d'Ayer's Cliff;

ATTENDU QUE la procédure d'adoption applicable a été régulièrement suivie;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné le 6 octobre 2026;

En conséquence,
Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu à l'unanimité

Qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 2026-10, soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété, ce qui suit, à savoir :

Article 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : L'article 10 du règlement de PPCMOI 2003-09 de la municipalité du village d'Ayer's Cliff, concernant les types de projets admissibles, est modifié comme suit :

a) En ajoutant au 1er alinéa et au paragraphe 4 concernant la zone Rec-1, les mots suivants :

« (maximum 10 unités d'hébergement si situé hors du périmètre urbain) »;

Article 3 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

_____	_____
Maire	Directrice générale
Alec Van Zuiden	Abelle L'Écuyer-Legault

Avis de motion et adoption du projet : 6 octobre 2026
Avis public ass. de consultation : 7 octobre 2026
Assemblée de consultation : 28 octobre 2026
Adoption du règlement final
Certificat d'approbation de la MRC
Entrée en vigueur :

PROJET